



**Centre Interdisciplinaire de
Recherche et d'Information sur les
Entreprises Collectives**

74^e Congrès de l'ACFAS
15 et 16 mai 2006
Université McGill
Montréal, Québec, Canada

Responsable :
Denis MARTEL
Titulaire de la Chaire Desjardins de coopération et de développement du milieu
Professeur titulaire, département de finance
Université de Sherbrooke

DANS LA POURSUITE DE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL

« La gouvernance des entreprises publiques et collectives : vers de nouveaux champs d'application et des partenariats innovants »

Lorsqu'un groupe de personnes prend position dans le développement de sa collectivité, que les décisions prises par ces personnes le sont à titre d'acteurs et non seulement à titre de consommateurs et que l'un des principaux buts visés par ces promoteurs est de développer leur milieu, nous pouvons alors parler d'entrepreneuriat collectif.

Dans la conjoncture actuelle où des incidents se sont produits dans la gestion, la gouvernance et les finalités de plusieurs entreprises privées et organismes publics, il se dégage, depuis quelques années, un nouvel intérêt pour réexaminer le rôle et la place des entreprises collectives comme un gage de meilleure poursuite de l'intérêt général et de meilleure transparence pour ce faire.

L'entreprise collective, qu'elle soit publique, communautaire ou issue des mouvements syndicaux, se développe souvent selon un processus analogue à celui de l'entreprise à capital privé, en s'appuyant sur les mêmes dynamiques entrepreneuriales de base qui sont l'innovation, la responsabilité, le leadership, et l'autonomie. Toutefois, l'entreprise collective a pour finalité de servir l'intérêt de ses membres ou de la collectivité dans laquelle elle évolue plutôt que de rechercher la maximisation des profits au bénéfice de ses propriétaires.

L'entreprise collective présente une dualité : être portée par une dynamique entrepreneuriale tout en fondant sa gouvernance sur des principes de participation, de démocratie et de responsabilité collective de même que sur des valeurs axées sur l'importance accordée au capital humain dans le partage des responsabilités de gestion, du leadership et des bénéfices. Cette dualité a par ailleurs favorisé l'essor d'innovations sociales très positives : prendre en charge des retombées sociales, d'être davantage à l'affût de nouveaux besoins sociaux, de mobiliser des ressources humaines tout en favorisant leur épanouissement, d'établir des partenariats sans tomber dans le paternalisme, de contribuer à une meilleure cohésion sociale tout en devenant plus

compétitives. On s'attend donc à ce que ces organisations collectives fassent preuve d'un sens plus aigu de responsabilité sociale que ne le font bon nombre d'entreprises capitalistes.

Ce type d'organisation nécessite donc la conception et la mise en place d'un ensemble de mécanismes d'appui ou d'instruments d'aide à la décision qui lui sont spécifiques et innovants de même que le développement de dispositifs d'évaluation qui correspondent à leur mission originale. Par exemple, l'évaluation d'une entreprise collective est réalisée selon des critères qui ne sont pas exclusivement économiques, mais qui intègrent aussi des aspects politiques, sociaux, écologiques et culturels. Le défi à terme est donc de développer un ensemble de mécanismes d'appui à toutes les formes d'entreprises de l'économie collective et de faire en sorte que ce corpus soit spécifique mais tout aussi important que celui du secteur de l'entreprise privée.

Bien sûr le financement des organisations collectives et le soutien au démarrage et au développement ont connu un essor important au cours de la dernière décennie. Toutefois, de nouveaux outils d'appui sont à mettre en place, et ce, dans l'orientation d'une finance socialement responsable. L'expansion des marchés mondiaux, la propension positive au développement durable, l'utilisation intensive des technologies de l'information, la volonté des États de réduire leur taille et de transférer au marché de large part du développement économique régional, social et communautaire présentent de nouveaux défis et de nouvelles opportunités de création et d'innovation.

Y a-t-il convergence entre les besoins émergents et les opportunités qui se dessinent pour les entreprises collectives ? Les règles de fonctionnement seront-elles les mêmes que dans les partenariats entre des entreprises capitalistes ? L'État et les entreprises publiques peuvent-ils (ou doivent-ils) faire preuve de préjugés favorables envers les entreprises collectives dans ses partenariats ? Le soutien à la création et au développement de l'entrepreneuriat collectif est-il comparable à ce qui est accordé aux entrepreneurs individuels ? Sur les marchés, les règles de concurrence sont-elles les mêmes ? Entre elles, les organisations collectives se livrent-elles une compétition, mais de façon différente ?

De telles questions seront soulevées dans le cadre du Colloque annuel du CIRIEC-Canada. L'examen de l'action concrète d'entreprises collectives (des secteurs public, coopératif, associatif et syndical) avec leurs dirigeants contribuera, durant cette journée, à mieux définir leur spécificité et leur capacité à relever les défis du nouveau modèle de développement en émergence et d'identifier également leurs compétences et leurs apprentissages transférables.

Ouverture du colloque

7:30 Inscription au Congrès de l'ACFAS

8:45 Accueil

9:00 Mots de bienvenue

Denis Martel, Université de Sherbrooke
Léopold Beaulieu, CIRIEC-Canada

9:15 Conférence d'ouverture :

Bernard Landry, ancien premier ministre du Québec, professeur, département Stratégie des affaires, UQÀM

« Le rôle et la place de l'économie sociale et publique au sein de l'économie plurielle »

9:45 **Session 1 : Table ronde : « Les mécanismes d'appui financiers et leur champ d'application dans l'économie collective : l'expérience et les points de vue de dirigeants engagés »**

Présidence : **Ralph Rouzier**, Conseil des relations interculturelles, Gouvernement du Québec, Doctorant, UQÀM

Présentation du thème par le rapporteur : **Marguerite Mendell**, vice-principale, École des affaires publiques et communautaires, Université Concordia

9:50 **Léopold Beaulieu**, président-directeur général, Fondation, président, CIRIEC-Canada

10:00 **Claude Carbonneau**, vice-président aux coopératives et autres entreprises de l'économie sociale, Investissement Québec, trésorier, CIRIEC-Canada

10:10 **Nancy Neamtan**, présidente-directrice générale, Chantier de l'économie sociale du Québec

10:20 **Échanges et débats**

10:40 Synthèse et commentaires du rapporteur :
Marguerite Mendell

10:50 Pause

11:00 **Session 2 : Table ronde : « Les mécanismes de formation, de recherche et de transfert au sein de l'économie collective : l'expérience et les points de vue de dirigeants engagés »**

Présidence : **Vincent Van Schendel**, doctorant, Université Laval

Présentation du thème par le rapporteur :

Gérald Larose, co-titulaire de la Chaire d'insertion socio-économique des personnes sans emploi, professeur, École de service social, UQÀM

11:05 **Jean-Marc Fontan**, co-directeur de l'Alliance de recherche universités-communautés en économie sociale, UQÀM, vice-président-affaires universitaires, CIRIEC-Canada

11:15 **Luc Bernier**, directeur de l'enseignement et de la recherche, École nationale d'administration publique

11:25 **Hélène Simard**, présidente, Conseil de la coopération du Québec

11:35 **Échanges et débats**

11:55 Synthèse et commentaires du rapporteur :
Gérald Larose

12 :00 Dîner

Réunion du comité de rédaction de la revue *Économie et Solidarités*

14:00 **Session 3 : Table ronde « Les partenariats comme moteur de développement de l'économie collective : les points de vue des haut-dirigeants »**

Présidence : **Michel Nadeau**, directeur, Institut sur la gouvernance d'organisations privées et publiques

Présentation du thème par le rapporteur :

Benoît Lévesque, professeur, UQÀM et ENAP

14:05 **Luc Boileau**, président-directeur général, Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie

14:20 **Richard Bell**, président-directeur général, SSQ Groupe financier

14:35 **Christian Yaccarini**, président-directeur général, Société de développement Angus

14:50 **Robert Lemieux**, président-directeur général,
Recyc-Québec

15:05 **Agnès Beaulieu**, secrétaire du Collectif des entreprises de réinsertion

15:20 **Clément Guimond**, coordonnateur général, Caisse d'économie solidaire Desjardins

15:35 Pause

15:50 **Échanges et débats**

16:30 Synthèse et commentaires du rapporteur :
Benoît Lévesque

16:40 Mot de la fin :
Denis Martel, Université de Sherbrooke

17:00 **Assemblée générale du CIRIEC-Canada**

MARDI, 16 MAI 2006

Session 4 : Panel : « *Économie sociale et solidaire: contributions internationales* »

Présidence: **Jean-Marc Fontan**: co-directeur, Alliance de recherche universités-communautés en économie sociale, UQÀM

9:00 Présentation des participants

9:10 **Victor Pestoff**, professeur de science-politique, Mid-Sweeden University, Ostersund, Suède
« *Économie sociale et démocratisation de l'État-providence* »

9:40 **Hans Münkner**, Université de Marburg, Allemagne
« *Analyse comparative des cadres juridiques de l'économie sociale* »

10:10 **Paul Singer**, économiste, University of Sao Paulo, Brésil
« *Economy of solidarity and public policy: state of situation in Brasil* »

10:40 Pause

11:00 Échanges et débats

11:30 Synthèse et commentaires : **Benoît Lévesque**

Clôture du colloque du CIRIEC-Canada

12:00 Dîner

SECTION ÉCONOMIE SOCIALE, PUBLIQUE ET COOPÉRATIVE

**** Discipline 409 ****

13:30 **Session 1 : « *Gouvernance collective : cas de coopératives* »**
Présidence : Jo Katambwe, professeur, Laboratoire d'économie sociale, UQTR

13:30 **Kpati Aguey**
« *Les alternatives au désengagement de l'État des secteurs névralgiques : cas des cliniques coopératives de santé du Bénin-facteurs de réussite, transférabilité* »

13:45 **Michelle Harbour**
« *Perspective longitudinale du processus d'institutionnalisation : le cas Desjardins* »

14:00 **André Leclerc**
« *Les fusions et la vie coopérative dans les caisses populaires acadiennes* »

14:15 Échanges et débats

14:45 Pause

15:00 **Session 2** : « *Le commerce équitable, un champ privilégié pour les entreprises collectives et les nouveaux partenariats* »

Présidence : **Marie-France Turcotte**,
professeure, département Stratégie des affaires, UQÀM

15:00 **Julien Boucher**

« *La place et l'efficacité des labels dans la société de consommation* »

15:10 **Ana Isabel Otero**

« *Les enjeux du commerce équitable : quelles options ?* »

15:20 **Alice Friser**

« *L'éthique environnementale : un alibi du commerce équitable ?* »

15:30 **Caroline Mailloux**

« *Le commerce équitable comme outil de développement durable : Étude de cas de la filière du coton en Inde* »

15:40 **Chantale Hervieux**

« *L'analyse de la chaîne de valeur du commerce équitable : la valeur ajoutée et sa distribution dans la chaîne* »

16:00 **Échanges et débats**

16:45 Clôture du colloque disciplinaire et remise du prix pour la meilleure communication étudiante. Cette communication fera l'objet d'une publication dans la revue *Économie et Solidarités*

Comité organisateur du colloque

Denis Martel, Université de Sherbrooke, président du comité

Jean-Marc Fontan, UQÀM

Jo Katambwe, UQTR

Jean-Louis Martel, CIRIEC-Canada

Ce programme d'activités a été rendu possible grâce à la collaboration de la Chaire Desjardins de coopération et de développement du milieu, de l'Alliance de recherche universités-communautés en économie sociale ARUC-ÉS, UQÀM et du Réseau québécois de recherche partenariale en économie sociale RQRP-ÉS.

CIRIEC-Canada

C.P. 8888, succ. Centre-ville

Montréal (Québec) Canada

H3C 3P8

Téléphone : (514) 987-8566

Télécopieur : (514) 987-8564

Site internet : www.ciriec.uqam.ca

Courriel : ciriec-canada@uqam.ca

Informations

Site de l'ACFAS pour plus d'informations

<http://www.acfas.ca/>

Inscription et hébergement

<http://www.acfas.ca/congres/>